



L'appui au projet Rabaska à la suite de la publication du rapport du BAPE

Rapport de sondage

13 juillet 2007

Table des matières

1. Méthodologie	3
2. Résultats	4
2.1 Connaissance de la publication du rapport du BAPE	4
2.2 Connaissance de la conclusion du BAPE	5
2.3 Accord avec le rapport du BAPE.....	6
2.4 L'implantation de Rabaska.....	7
2.5 Raisons de l'appui ou de l'opposition au projet	8
2.6 Les opposants de Rabaska	10
2.7 L'autorisation du gouvernement Charest	11
2.8 Le choix entre Gros-Cacouna et Rabaska	12
2.9 L'objectivité du BAPE	13

1. Méthodologie

Ce sondage UniMarketing-Le Soleil a été réalisé les 11 et 12 juillet 2007 par voie d'entrevues téléphoniques auprès de la population de 18 ans et plus de la région limitrophe du projet Rabaska, soit la Ville de Lévis, la municipalité de Beaumont et la MRC de l'Île d'Orléans. Au total, 500 entrevues ont été réalisées dans ce secteur, réparties proportionnellement entre Lévis, Beaumont et la MRC de l'Île d'Orléans.

L'échantillon a été tiré aléatoirement parmi les échanges téléphoniques de la population à l'étude et les répondants ont été sélectionnés de façon aléatoire parmi les personnes de 18 ans et plus au sein des ménages contactés.

Les données d'ensemble ont été pondérées sur la base de recensement de 2006 en fonction du sexe, de l'âge ainsi que du poids démographique de la population, de façon à rendre les résultats conformes à la situation générale de la population adulte dans le secteur à l'étude.

Les résultats d'ensemble sous-tendent une marge d'erreur échantillonnale maximale de $\pm 4,4\%$ et ce, 19 fois sur 20. La marge d'erreur augmente lorsque les résultats sont fractionnés en sous-groupes. C'est particulièrement le cas pour le sous-groupe Beaumont-Île d'Orléans.

	Répondants (N)	Marge d'erreur
Résultats d'ensemble	500	$\pm 4,4\%$

2. Résultats

2.1 Connaissance de la publication du rapport du BAPE

Près de huit répondants sur dix dans le secteur limitrophe du projet Rabaska savent que la rapport du BAPE concernant ce projet a été rendu public. Cette proportion est la même dans tous les territoires (Lévis, arrondissements, Orléans et Beaumont).

Connaissance du rapport du BAPE

Connaissance du rapport du BAPE	Total (n= 500)
Oui	77%
Non	22%
NSP / NRP	1%

2.2 Connaissance de la conclusion du BAPE

Seulement la moitié des répondants (53 %) affirment connaître la conclusion du rapport du BAPE. En tout, 46 % des répondants n'ont pas pris connaissance directement ou indirectement (par l'entremise des médias) des résultats de l'analyse environnementale, un résultat qui peut sembler surprenant compte tenu de l'intérêt soulevé par ce dossier.

Cette méconnaissance peut s'expliquer en partie par le fait que le BAPE n'a pas véritablement tiré une conclusion spécifique, mais plutôt formulé une série d'avis et de recommandations, d'où se dégage un constat d'ensemble positif.

Connaissance de la conclusion du BAPE

Connaissance de la conclusion du BAPE	Total (n= 500)
Oui	53%
Non	46%
NSP / NRP	1%

2.3 Accord avec le rapport du BAPE

La majorité des répondants (60 %) qui connaissent les conclusions du rapport d'analyse du projet se disent d'accord avec le BAPE, contre 36 % qui expriment leur désaccord. Le niveau d'accord est directement relié avec l'opinion fondamentale des répondants à l'égard du projet, comme nous le verrons plus loin dans le rapport.

Accord avec le rapport du BAPE

Accord avec le rapport du BAPE	Total (n= 287)
Entièrement d'accord	42%
Plutôt d'accord	18%
Accord	60%
Plutôt en désaccord	15%
Entièrement en désaccord	21%
Désaccord	36%
NSP / NRP	4%

2.4 L'implantation de Rabaska

Une majorité relativement mince de répondants (56 %) se prononce pour l'implantation du terminal méthanier Rabaska, contre 33 % d'opposants, soit exactement le tiers. Les majorités d'appuis sont plus fortes dans Lévis alors que les populations apparaissent plus divisées dans le secteur Beaumont-Île d'Orléans avec 46 % d'opposants et 37 % de répondants pour. Cependant, ce résultat doit être considéré avec prudence à cause de la marge d'erreur importante dans ce sous-groupe.

Parmi les différences significatives entre les groupes sociodémographiques, notons que les hommes (65 %) et les 25 à 34 ans (69 %) sont proportionnellement plus nombreux à appuyer la réalisation du projet. À l'inverse, les gens possédant une formation de niveau collégiale ou supérieure sont plus souvent contre (39 %).

Les répondants qui étaient au courant de la publication du rapport du BAPE sont légèrement plus nombreux à appuyer Rabaska, à 59 %.

Implantation de Rabaska

Implantation de Rabaska	Total (n= 500)
Pour	56%
Contre	33%
NSP / NRP	11%

2.5 Raisons de l'appui ou de l'opposition au projet

La création d'emplois et les retombées économiques pour la région sont de loin les principales raisons qui motivent l'appui de 56 % des répondants à la réalisation de Rabaska.

Les gens qui possèdent une scolarité de niveau secondaire ou moins (85 %) et les femmes (86 %) sont particulièrement sensibles à l'argument de la création d'emploi.

Raisons de l'appui

Raisons de l'appui à Rabaska (Deux mentions maximum)	Total (n= 291)
Le projet comporte des retombées économiques pour la région	71%
Le projet permettra de créer des emplois	76%
Le projet permettra au Québec de diversifier ses sources d'énergie	21%
Le projet est sécuritaire	13%
Le projet a peu d'impacts environnementaux	9%
Autres	1%
NSP / NRP	1%

À l'inverse, l'opposition est motivée principalement par les impacts environnementaux négatifs (71 %) et les risques au plan de la sécurité (59 %). Il est un peu surprenant de constater que le facteur d'altération «de la qualité paysagère», qui a été pointé comme le principal aspect négatif du projet par le BAPE, ressort très faiblement (21 %) dans les motifs d'opposition.

Raisons de l'opposition

Raisons de l'opposition à Rabaska (deux mentions maximum)	Total (n= 156)
Le projet ne comporte pas assez de retombées économiques	7%
Le projet comporte des risques au plan de la sécurité	59%
Le projet à des impacts environnementaux négatifs	71%
Le projet va altérer le paysage visuel	21%
Le Québec possède suffisamment de sources d'énergie	23%
NSP / NRP	2%

2.6 Les opposants de Rabaska

Les répondants sont divisés sur l'attitude que les opposants à Rabaska devraient adopter à la suite de l'avis positif du BAPE : 48 % croient qu'ils devraient cesser leur lutte et 40 % qu'ils devraient plutôt l'intensifier. Une proportion significative de répondants (12 %) favorables à l'implantation de Rabaska considèrent que les opposants devraient intensifier leur lutte. Plutôt qu'un souhait personnel, on peut penser que ces gens font un simple constat objectif : face au rapport du BAPE et à l'imminence d'une décision gouvernementale, les opposants n'ont d'autres choix que de passer à la vitesse supérieure s'ils veulent faire triompher leur point de vue.

Opposants à Rabaska

Arrêt ou intensification de l'opposition	Total (n= 500)
Cesser la lutte	48%
L'intensifier	40%
NSP / NRP	12%

2.7 L'autorisation du gouvernement Charest

Un peu plus de six répondants sur dix considèrent que le gouvernement du Québec devrait accorder les autorisations nécessaires au démarrage de la construction du projet Rabaska. Les répondants qui sont d'accord avec les conclusions du BAPE et qui se disent pour l'implantation de Rabaska sont presque tous en faveur d'une autorisation gouvernementale. Une forte proportion des répondants qui sont encore indécis quant à l'implantation de Rabaska sont tout de même favorables à l'émission d'un décret gouvernemental d'autorisation.

Autorisation gouvernementale à Rabaska

Autorisation gouvernementale au projet	Total (n= 500)
Entièrement favorable	35%
Plutôt favorable	26%
Favorable	61%
Plutôt défavorable	13%
Entièrement défavorable	20%
Défavorable	33%
NSP / NRP	6%

2.8 Le choix entre Gros-Cacouna et Rabaska

Si le gouvernement du Québec choisissait d'autoriser l'implantation d'un seul terminal méthanier au Québec, la moitié des répondants (49 %) voudrait que ce soit Rabaska plutôt que le projet d'Énergie Cacouna dans le Bas-Saint-Laurent. Un tiers des répondants préférerait Gros-Cacouna, alors que 10 % ne voudrait ni de l'un, ni de l'autre.

Sans surprise, on constate que Gros-Cacouna est le premier choix dans le secteur Beaumont-Île d'Orléans.

On constate que 20 % des répondants qui sont favorables à l'implantation de Rabaska choisiraient Gros-Cacouna, alors que 10 % des opposants préfèrent Rabaska. Le 10 % de répondants qui ne choisiraient aucun des deux projets sont principalement des opposants au projet, fort probablement des environnementalistes durs pour qui les projets méthaniers sont tous à rejeter.

Choix entre Gros-Cacouna et Rabaska

Le choix s'il n'y avait qu'un terminal méthanier au Québec	Total (n= 500)
Gros-Cacouna	33%
Rabaska	49%
Aucun de deux (ne pas lire)	10%
NSP / NRP	8%

2.9 L'objectivité du BAPE

Sept répondants sur dix considèrent «que le BAPE est capable de juger objectivement de la valeur environnementale des projets qui lui sont soumis», contre 21 % qui doutent de sa capacité. La crédibilité du BAPE est forte dans tous les secteurs sondés. On constate cependant que 51 % des opposants au projet Rabaska doutent de l'objectivité du Bureau d'audiences publiques en environnement.

Objectivité du BAPE

Objectivité du BAPE	Total (n= 500)
Oui, certainement	33%
Oui, probablement	37%
Oui	70%
Non, probablement pas	12%
Non, certainement pas	9%
Non	21%
NSP / NRP	9%